

Communiqué du commissaire de Swissmetal Industries SA aux créanciers et aux médias

Prolongation du sursis concordataire

Berne, le 13 mars 2012. Sur requête du commissaire définitif, Dr. Fritz Rothenbühler, ainsi que de Swissmetal Industries SA, le juge compétent du Tribunal de district de Dorneck-Thierstein a, par décision du 12 mars 2012, prolongé de 6 mois le sursis concordataire, à savoir jusqu'au 21 septembre 2012 inclus.

La prolongation permettra notamment au commissaire de poursuivre les préparatifs en vue de l'assemblée des créanciers ainsi que de continuer les activités industrielles sur les deux sites et le processus de vente.

Pour de plus amples informations

- Site Web du commissaire: www.sachwalter-swissmetal.ch
- Dr. Fritz Rothenbühler, Wenger Plattner, téléphone 031 357 00 00